



**BULLETIN D'INSCRIPTION  
CHANTIER SOLIDAIRE**  
Collecte de plantes médicinales pour SORIG

Népal - Dhorpatan  
du 01 au 28 septembre 2018

- Coût du chantier 2.950 euros pour les membres à jour de leur cotisation
- 3.050 euros pour les non-membres plus 35 euros de cotisation

**ETAT CIVIL** *Indiquer vos noms et prénoms tels qu'ils figurent sur votre passeport*

NOM ..... PRENOM .....  
Nationalité ..... Date de naissance .....  
Adresse .....  
CP ..... VILLE .....  
Téléphone ..... Portable .....  
E-mail .....

**PASSEPORT**

Numéro de Passeport ..... Lieu de délivrance .....  
Date de délivrance ..... Date d'expiration .....

**EN CAS D'URGENCE** *Personne à contacter pendant le voyage*

Nom ..... Prénom .....  
Téléphone ..... Portable .....  
Mail .....

**ASSURANCE**

n° Sécurité Sociale .....  
Compagnie d'assurance assurant la couverture (nom et adresse) .....  
.....  
N° sociétaire ..... n° contrat .....  
Tél. Cie depuis l'étranger .....

**SANTE** *À remplir avec soin, mentionner impérativement tous les problèmes et antécédents*

Régime alimentaire .....  
Condition physique .....  
Antécédents médicaux/Traitement en cours /Allergies/Asthme .....  
.....  
.....

**CONDITIONS HOTELIERES**

Souhaitez vous une chambre individuelle, à Kathmandu contre paiement d'un supplément ?

Oui  Non

## RENCONTRE DE VOTRE FILLEUL

Indiquez le nom et la référence de votre filleul(e) .....

Souhaitez-vous rencontrer votre filleul(e) pendant le voyage  OUI  NON

## ADHESION

La participation au voyage implique d'être membre à jour de sa cotisation.

Si ce n'est pas le cas, merci de joindre votre cotisation :

- 35 € pour les membres sympathisants
- 61 € pour les membres bienfaiteurs

## CONDITIONS GENERALES

- La Participation aux frais (PAF) comprend un droit d'inscription de 50€.
- L'annulation par un participant doit être adressée par écrit.
- En cas d'annulation par le participant, le droit d'inscription et la cotisation de l'association ne sont pas remboursables ; selon les conditions générales de vente de la compagnie, une retenue sur le règlement versé peut intervenir, variable selon la période et les conditions dans lesquelles l'annulation intervient :
  - Jusqu'à 60 jours avant le départ : 50% du montant net
  - De 29 jours au jour du départ : 100% du montant net
- Le chantier interrompu sur place à l'initiative du participant ne donne lieu à aucun remboursement.
- L'annulation du chantier à l'initiative de l'association donne lieu à un remboursement intégral (à l'exception de la cotisation à l'association).
- Aucune inscription ni aucune réservation ne pourra être prise en compte sans le renvoi complet du dossier (bulletin rempli et acompte).
- Dans le cadre de votre séjour, vous serez amené à être photographié. Les photos pourront être utilisées pour la promotion des activités de l'association. En signant ce formulaire, vous acceptez que les photos où vous seriez présent(e) puissent être utilisées à cette fin.

***Je soussigné(e)....., atteste avoir pris connaissance des conditions générales fixées par SolHimal et les accepte toutes.***

DATE

SIGNATURE (précédée de la mention « Lu et approuvé »)

**Le présent bulletin d'inscription rempli est à nous retourner au plus vite accompagné des pièces suivantes :**

- Photocopie du passeport
- Chèque d'acompte à l'ordre de SolHimal (2.000 €)
- Chèque de 35 euros de cotisation si vous ne l'avez pas réglée pour 2018

**Un 1<sup>er</sup> versement de 1.700 € est à nous faire parvenir pour le 15 juin 2018**  
**Le solde pour le 31 juillet 2018**